

Affaire suivie par : Annaïck MOREAU
ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr

Saint Martin d'Hères, le 11 juillet 2025

Conseil de l'École Doctorale SHPT
Lundi 3 juin 2025, de 14h00 à 17h20
Salle des Conseils – Bâtiment Jean Kuntzmann

Présent.e.s : Céline Baeyens (en visio), Vanessa Becciu, Hélène Caune, Laurence Dumoulin, Jeanine Fizir, Isabelle Gaillard, Stéphane Gal, Marion Goglio, Stéphane Héritier, Christine Jeoffrion, Aurélie Larcher, Séverine Louvel, Juliette Manto Jonte, Blaise Mouton, Clément Perrin, Anna Potocki, Emma Rolland-Carlichi, Aimery Salvayre, Ilaria Taddei et Anna Tcherkassof

Excusé.e.s : Charles Ambrosino, Carla Barboutie, Etienne Bourdon, Hélène Casalta, Guillaume Cassegrain, Sonia Chardonnel, Pierre Chiron, Anne Coste, Benoit Cret, Paulette Duarte, Naïma Ghermani, Philippe Marin, Nicolas Mathieu, Nicolas Moulène, Siméon Naydenov, Noémie Ouedraogo, Mathias Rollot, Frédéric Santamaria, Frédérique Simonot, Angela Tacea, Rachel Thomas et Lucile Vadcard.

Invitée permanente présente : Annaïck Moreau

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu du Conseil de l'ED du 14 avril 2025
- Organisation du concours des Contrats doctoraux SHS 2025
- Organisation du concours des Contrats doctoraux Architecture 2025
- Lauréats des Prix de thèse 2025
- Renouvellement des cinq personnes qualifiées extérieures à l'ED SHPT
- Questions diverses

1- Validation du compte-rendu du Conseil de l'ED du 14 avril 2025

- **Vote** : CR approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions

2- Organisation du concours des Contrats doctoraux SHS 2025

- **Calendrier** :
 - **16 juin 2025**, à minuit : date-limite d'envoi des dossiers de candidatures aux contrats doctoraux par e-mail à ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr
 - **17-18 juin 2025** : vérification des dossiers de candidature par la gestionnaire de l'ED

- **18 juin 2025** : envoi des dossiers de candidature aux membres du conseil de l'ED et d'un tableau récapitulatif
- **23 juin 2025** de 8h30 à 12h00 : phase d'admissibilité - Salle Annie Génovèse - Bâtiment Michel Dubois
- **23 juin 2025** (dans l'après-midi) : annonce des résultats
- **30 juin 2025** de 8h30 à 19h00 : phase d'admission - Salle du conseil MJK
- **1er juillet 2025** (dans la journée) : annonce des résultats

➤ **Phase d'admissibilité :**

Vote concernant le mode de sélection des dossiers : qui est favorable pour attribuer une note A, B ou C pour chaque dossier de candidature en vue de la phase d'admissibilité ? Refusé à la majorité moins 5 Oui et 1 Abstention.

➤ **Phase d'admission :**

Vote concernant le mode de sélection des dossiers : qui est favorable pour un tour de table avant l'examen individuel de chaque candidature ? Approuvé à la majorité moins 2 Non et 6 Abstentions.

➤ **Modalités de vote en 2024-2025** (identique pour les deux phases de sélection sachant qu'il n'y a pas de liste complémentaire pour l'admissibilité) :

Vote concernant les modalités de vote durant les deux phases de sélection : qui est favorable au maintien des modalités de vote présentés sur le diaporama ? Approuvé à la majorité moins 4 Non et 3 abstentions.

➤ **Si on résume :**

- **Phase d'admissibilité :**

- Tous les membres du conseil de l'ED SHPT lisent tous les dossiers de candidature qu'ils ont reçus mais n'attribuent pas de note A, B ou C.
- Le 23 juin, les membres du conseil doivent sélectionner 16 candidats au maximum sur toutes les candidatures reçues.
- Un premier tour de table permet d'établir par consensus une première liste de personnes retenues pour l'admission.
- Les membres du conseil de l'ED échangent sur les autres candidats et s'il n'y a pas de consensus, on procède à un vote à bulletin secret.
- L'ordre de passage des candidats à l'oral sera déterminé par leur adresse postale : s'ils habitent loin de Grenoble, nous pourrions, par exemple, les faire commencer plus tard afin de leur éviter des frais d'hôtel, la veille.

- **Phase d'admission :**

- Le 30 juin, les 16 candidats retenus présentent à l'oral leur dossier et répondent aux questions du jury.
- Un premier tour de table permet d'établir par consensus une première liste des candidatures retenues sur la **liste principale**. Il n'y a pas de classement pour cette liste. Cette première partie de la liste fait l'objet d'un vote à bulletin secret.

- Les membres du conseil de l'ED échangent sur les autres candidats et s'il n'y a pas de consensus, on procède à un vote à bulletin secret : chaque membre du conseil mentionne sur son bulletin les candidats qu'il souhaite ajouter, ceux qui recueillent le plus de voix lors de ce vote sont ajoutés à la liste principale.
- Un second tour de table permet d'établir par consensus une liste des candidatures retenues sur la **liste complémentaire**. Elles doivent être classées.
- S'il n'y a pas de consensus, on procède à un vote à bulletin secret : autant de votes que de places à pourvoir dans le classement complémentaire (on vote pour le premier sur la liste complémentaire puis on vote pour le deuxième, etc.).

3- Organisation du concours des Contrats doctoraux Architecture 2025

- La date du 4 septembre de 14h00 à 17h00 a été retenue pour la phase d'admissibilité des Contrats doctoraux en Architecture. Pour le moment, nous n'avons pas encore reçu d'informations officielles en provenance du Ministère de la Culture.

4- Lauréats des Prix des thèses 2025

- Deux Prix de thèse ont été attribués à des doctorants de l'ED SHPT. Il s'agit de :
 - Monsieur Cédric Dentant pour le Prix interdisciplinaire
 - Madame Charlotte Laffont pour le Prix Innovation
- Ils recevront leur prix le jour de la cérémonie des docteurs, le 26 juin 2025.

5- Renouvellement des cinq personnes qualifiées extérieures à l'ED SHPT

- **Vote pour la candidature de Madame Sophie Mouton** conservatrice du patrimoine au département de l'Isère en tant que **personne extérieure au conseil de l'ED SHPT** : approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.
- Il manque encore un représentant extérieur.

6- Questions diverses

Prochain Conseil de l'ED SHPT :

Le 23 juin 2025 de 8h30 à 12h00

Salle Annie Génovèse – Bâtiment Michel Dubois